

SÉANCE ORDINAIRE DES MAIRES DE LA MRC JARDINS-DE-NAPIERVILLE,
TENUE EN VIDÉO-CONFÉRENCE, LE 10 FÉVRIER 2021, À 20 H.

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville tenue en vidéo-conférence mercredi, le 10e jour du mois de février 2021 à 20h00 et à laquelle ont participé :

- | | |
|---|------------------------------------|
| ▪ Monsieur Jean Cheney, maire | ▪ Monsieur Robert Duteau, maire |
| ▪ Madame Sylvie Gagnon-Breton, mairesse | ▪ Monsieur Jean-Guy Hamelin, maire |
| ▪ Monsieur Ronald Lécuyer, maire | ▪ Monsieur Guy-Julien Mayné, maire |
| ▪ Madame Chantale Pelletier, mairesse | ▪ Madame Lise Sauriol, mairesse |
| ▪ Monsieur Drew Somerville, maire | ▪ Monsieur Paul Viau, maire |

Le Conseil de la Municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville agissant avec quorum sous la présidence de Monsieur Yves Boyer, maire et Préfet.

Monsieur Rémi Raymond directeur général participe également.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DU PRÉFET

Monsieur Yves Boyer, préfet, déclare la séance ouverte, il est 19h57.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2021-02-16

Il est proposé par M. Jean-Guy Hamelin, appuyé par M. Paul Viau et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 10 février 2021 et ce, avec varia ouvert, tel que reproduit ci-dessous.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DU PRÉFET

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR L'ORDRE DU JOUR

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

4.1 Séance ordinaire du 13 janvier 2021

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1 Approbation des comptes à payer

5.2 Modification de la résolution 2020-10-174 - Calendrier des séances ordinaires de la MRC – Année 2021

5.3 Autorisation de signature – Avenant 2020-4 – Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises

5.4 Autorisation de signature – Convention d'aide financière Réseau Accès entreprise Québec

5.5 Autorisation de signature – Avenant 2021-01 - Entente de délégation MRC-CLD

5.6 Autorisation de signature – Convention d'aide financière concernant le programme Climat Municipalités - Volet 2 pour le projet : « Vers une gestion collective des bassins de terres noires de la MRC des Jardins-de-Napierville »

5.7 Autorisation de dépôt d'un projet d'amélioration de la piste cyclable au FRR-Volet 1

5.8 Octroi de contrats pour la location d'un photocopieur avec service et la disposition d'un photocopieur

5.9 Dépôt du procès-verbal de correction – Résolution 2020-11-193 « Approbation des comptes à payer »

6. RÉGLEMENTATION

6.1 Règlement ADM-165 sur la rémunération et le remboursement des dépenses pour les fonctions des membres du Conseil – Avis de motion et dépôt du projet

6.2 Règlement URB-166 remplaçant le règlement URB-123-97 et instituant le comité consultatif agricole – Avis de motion et dépôt du projet

7. AMÉNAGEMENT ET CONFORMITÉ SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ

7.1 Règlement 308-5 (zonage), municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

9. CULTUREL ET SOCIAL

9.1 Travail de milieu – Dépôt du rapport du 1er octobre au 31 décembre 2020 et autorisation de paiement

9.2 Reddition de comptes 2020 du Fonds Régions et Ruralité - Volet 2

9.3 Composition et mobilisation du Comité de la Politique culturelle et du patrimoine – Changements au Comité de la Politique Culturelle et du Patrimoine

10. ENVIRONNEMENT

11. COURS D'EAU

12. INFORMATIONS

12.1 Suivi préfecture

13. DIVERS

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

3. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR L'ORDRE DU JOUR

4. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1 Séance ordinaire du 13 janvier 2021

2021-02-17 IL EST PROPOSÉ par Mme Sylvie Gagnon-Breton, appuyé par M. Jean-Cheney et résolu unanimement :

D'APPROUVER, pour valoir à toutes fins que de droit, le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 janvier 2021.

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1 Approbation des comptes à payer

2021-02-18 IL EST PROPOSÉ par Mme Chantale Pelletier, appuyé par M. Guy-Julien Mayné et résolu unanimement :

QUE la liste des déboursés pour la période du 14 janvier 2021 au 10 février 2021 totalisant 168 208,96\$ soit approuvée ;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin.

5.2 Modification de la résolution 2020-10-174 - Calendrier des séances ordinaires de la MRC

2021-02-19 CONSIDÉRANT l'article 148 du Code municipal du Québec prévoyant que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

CONSIDÉRANT l'intérêt manifesté par les élues et élus de modifier l'heure de la tenue des séances à 19 heures;

IL EST PROPOSÉ par M. Paul Viau, appuyé par M. Robert Duteau et résolu unanimement:

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil de la MRC des Jardins-de-Napierville pour 2021, ces séances se tenant le mercredi et débiteront à 19h00;

- 13 janvier 2021 · 10 février 2021 · 10 mars 2021 · 14 avril 2021
 - 12 mai 2021 · 9 juin 2021 · 14 juillet 2021 · 8 septembre 2021
 - 13 octobre 2021 · 24 novembre 2021 · 8 décembre 2021
- (budget)

QU'UN avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la Loi qui régit la MRC.

5.3 Autorisation de signature – Avenant 2020-4 – Contrat de prêt – Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises

2021-02-20 CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec et la MRC ont signé, le 14 avril 2020, un contrat de prêt pour l'établissement de la mesure spécifique d'appui aux entreprises touchées par la pandémie de la COVID-19, le programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises dans le cadre de son Fonds local d'investissement;

CONSIDÉRANT l'avenant 2020-4 soumis par le ministre de l'Économie et de l'Innovation :

IL EST PROPOSÉ par Mme Sylvie Gagnon-Breton, appuyé par M. Jean-Guy Hamelin et résolu unanimement :

D'AUTORISER le préfet ou en son absence la préfète suppléante à signer pour et au nom de la MRC l'avenant 2020-4 modifiant ledit contrat.

QUE la présente résolution prenne effet rétroactivement au 22 janvier 2021.

5.4 Autorisation de signature – Convention d'aide financière Réseau Accès entreprise Québec

2021-02-21 CONSIDÉRANT la convention d'aide financière soumise par le ministre de l'Économie et de l'Innovation et la ministre déléguée au Développement économique régional dans le cadre de la création du réseau Accès entreprise Québec afin d'octroyer des sommes destinées à l'ajout de ressources dans les MRC et/ou CLD pour renforcer les services d'accompagnement et d'investissement offerts aux entrepreneurs et aux entreprises;

IL EST PROPOSÉ par M. Ronald Lécuyer, appuyé par Mme Chantale Pelletier et résolu unanimement :

QUE le Conseil de la MRC autorise le préfet ou en son absence la préfète suppléante à signer pour et au nom de la MRC la convention d'aide financière concernant Accès entreprise Québec.

5.5 Autorisation de signature - Avenant 2021-01 - Entente de délégation MRC-CLD

2021-02-22 CONSIDÉRANT l'entente de délégation en vigueur entre la MRC et le CLD confiant l'exercice de planification et de soutien au développement économique sur le territoire :

CONSIDÉRANT la convention d'aide financière soumise par le ministre de l'Économie et de l'Innovation et la ministre déléguée au Développement économique régional dans le cadre de la création du réseau Accès entreprises Québec;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel autorisant la MRC à confier au CLD la réalisation des engagements auxquels souscrit la MRC dans ladite convention d'aide par un amendement de l'entente de délégation;

IL EST PROPOSÉ par Mme Sylvie Gagnon-Breton, appuyé par M. Jean Cheney et résolu unanimement :

QUE le Conseil de la MRC autorise le préfet ou en son absence la préfète suppléante, ainsi que le directeur général, à signer l'avenant 2020-01 modifiant l'entente de délégation conclue entre la MRC et le CLD des Jardins-de-Napierville.

5.6 Autorisation de signature de la convention d'aide financière concernant le programme Climat Municipalités - Volet 2 pour le projet : « Vers une gestion collective des bassins de terres noires de la MRC des Jardins-de-Napierville »

2021-02-23

CONSIDÉRANT QUE, le 24 juillet 2020, la MRC a déposé une demande d'aide financière, dans le cadre du troisième appel à projets du volet 2 du programme climat municipalités - Résolution numéro 2020-07-131;

CONSIDÉRANT QUE le projet déposé par la MRC respecte les exigences du programme;

CONSIDÉRANT QUE le 23 novembre 2020, le Ministre de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques, M. Benoit Charette, a confirmé l'attribution d'une aide financière;

CONSIDÉRANT QUE le projet représente un budget total de 981 114 \$;

CONSIDÉRANT l'aide maximale de 713 634 \$ à la MRC qui sera versée au cours des exercices financiers 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025;

CONSIDÉRANT QUE le soutien financier est conditionnel au respect d'exigences qui sont définies de façon détaillée dans la convention d'aide financière;

IL EST PROPOSÉ par M. Ronald Lécuyer, appuyé par Mme Lise Sauriol et résolu unanimement :

D'AUTORISER le Directeur général à signer pour et au nom de la MRC la convention d'aide financière entre le Ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques et la MRC des Jardins-de-Napierville concernant le programme climat municipalités - Volet 2 pour le projet : « Vers une gestion collective des bassins de terres noires de la MRC des Jardins-de-Napierville ».

5.7 Autorisation de dépôt d'un projet d'amélioration de la piste cyclable au FRR-Volet 1

2021-02-24

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Jardins-de-Napierville désire déposer un projet de demande d'aide financière dans le cadre du Fonds d'aide au rayonnement des régions (FARR);

CONSIDÉRANT QUE les utilisateurs provenant non seulement de la Montérégie mais également de la Couronne-Sud bénéficient des travaux effectués sur le Sentier du Paysan;

CONSIDÉRANT QUE la piste cyclable « *Sentier du paysan* » est intimement liée au « *Circuit du paysan* » et contribue donc au développement agrotouristique de la MRC;

CONSIDÉRANT QU'il est prioritaire d'offrir des environnements favorables à l'adoption et au maintien de saines habitudes de vie;

IL EST PROPOSÉ par M. Jean Cheney, appuyé par M. Paul Viau et résolu unanimement :

QUE le Conseil de la MRC des Jardins-de-Napierville autorise le directeur général à déposer le projet d'amélioration de sa piste cyclable « Le Sentier du Paysan » dans le cadre du Fonds régions et ruralité volet-1 (FRR) pour un montant de 38 300\$ et que tel montant soit pris dans l'enveloppe réservée aux MRC;

D'AUTORISER le Préfet, ou en son absence, la préfète suppléante, à signer l'entente à intervenir avec le Ministère pour et au nom de la MRC des Jardins-de-Napierville.

5.8 Octroi de contrats pour la location d'un photocopieur avec service et disposition d'un photocopieur

2021-02-25

CONSIDÉRANT la problématique entourant l'arrêt de mise en service du photocopieur Sharp suite à un bris et à l'indisponibilité des pièces de rechange sur le marché;

CONSIDÉRANT QUE la MRC a procédé par recherche de prix pour la location et le service d'un photocopieur auprès de deux fournisseurs;

CONSIDÉRANT le plus bas soumissionnaire conforme;

IL EST PROPOSÉ par Mme Chantale Pelletier, appuyé par M. Drew Somerville et résolu unanimement :

D'OCTROYER le contrat de location d'une durée de (5) ans d'un photocopieur Kyocera à l'entreprise Copicom, au coût de 108 \$ (taxes en sus) par mois;

D'OCTROYER le contrat de service d'une durée de cinq (5) ans à l'entreprise Copicom, aux coûts de 0,006 \$ la copie noir et blanc et 0,04 \$ la copie couleur, taxes en sus;

D'AUTORISER la disposition du photocopieur Sharp modèle MX-550N;

D'AUTORISER le directeur général à signer pour et au nom de la MRC lesdits contrats à intervenir.

Les crédits sont disponibles relativement à la dépense de location de l'appareil au poste budgétaire 1-02-130-00-517, sous réserve d'un transfert budgétaire provenant du poste 23-023-60-726 et les crédits relativement à la dépense du contrat de service sont disponibles au poste 1-02-130-00-670.

5.9 Dépôt – Procès-verbal de correction – Résolution 2020-11-193

Le conseil des maires de la MRC prend acte du dépôt par le directeur général et secrétaire trésorier du procès-verbal de correction de la résolution 2020-11-193 « Approbation des comptes à payer » en modifiant le 2^e paragraphe de façon à ce que la résolution se lise comme suit :

QUE la liste des déboursés pour la période du 15 octobre au 25 novembre 2020 totalisant 546 103,41 \$ soit approuvée.

6. RÉGLEMENTATION

6.1 Règlement ADM-165 sur la rémunération et le remboursement des dépenses pour les fonctions des membres du Conseil – Avis de motion et dépôt du projet

2021-02-26 M. Jean-Guy Hamelin, maire de la municipalité de Saint-Michel, donne avis de motion et dépose le projet de règlement ADM-165, à l'effet qu'à une séance ultérieure sera adopté avec dispense de lecture, le règlement numéro ADM-165 établissant la rémunération et le remboursement des dépenses pour les fonctions des membres du conseil et remplaçant le règlement ADM-156-1.

6.2 Règlement URB-166 remplaçant le règlement URB-123-97 et instituant le comité consultatif agricole – Avis de motion et dépôt du projet

2021-02-27 Mme Chantale Pelletier, mairesse de la municipalité de Napierville, donne avis de motion et dépose le projet de règlement ADM-166, à l'effet qu'à une séance ultérieure sera adopté avec dispense de lecture, le règlement numéro URB-166 remplaçant le règlement URB-123-97 et instituant le comité consultatif agricole.

7. AMÉNAGEMENT ET CONFORMITÉ SADR

7.1 Règlement 308-5 (zonage), municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington

2021-02-28 CONSIDÉRANT l'adoption du règlement 308-5 par la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington lors d'une séance tenue le 18 janvier 2021 amendant le règlement de zonage numéro 308-3;

CONSIDÉRANT QUE le règlement 308-5 a pour objet d'ajouter une grille des spécifications au règlement de zonage, soit la grille de la zone R-18 et d'autoriser de nouveaux usages dans les zones commerciales C-1 et C-4;

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'art. 36 de la L.A.U, dans les 45 jours de la transmission d'un plan ou d'un règlement, le conseil de la MRC doit examiner et approuver sa conformité aux objectifs du SADR et aux dispositions du document complémentaire;

CONSIDÉRANT QUE l'analyse, effectuée par le coordonnateur à l'aménagement de la MRC des Jardins-de-Napierville, stipule que ledit règlement est conforme au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC des Jardins-de-Napierville.

IL EST PROPOSÉ par M. Paul Viau, appuyé par M. Jean Cheney et résolu unanimement :

D'APPROUVER le règlement 308-5 adopté le 18 janvier 2021 par la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à émettre un certificat de conformité à l'égard du règlement 308-5 adopté le 18 janvier 2021 par la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington.

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

9. CULTUREL ET SOCIAL

9.1 Travail de milieu – Dépôt du rapport du 1^{er} octobre au 31 décembre 2020 et autorisation de paiement

2021-02-29

CONSIDÉRANT QUE le rapport correspond partiellement aux attentes telles que définies dans l'entente de contribution financière entre la MRC des Jardins-de-Napierville et la Maison des jeunes L'Adomissile inc. pour le projet Travail de milieu 2020 pour la période du 1er octobre au 31 décembre 2020 et en tenant compte du contexte actuel;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Mme Sylvie Gagnon-Breton, appuyé par M. Drew Somerville et résolu unanimement:

QUE le conseil prenne acte du dépôt du rapport qualitatif et financier pour la période du 1er octobre au 31 décembre 2020;

D'AUTORISER le paiement de 10 000\$ tel que convenu dans l'entente de contribution financière signée entre la MRC des Jardins-de-Napierville et la Maison des jeunes l'Adomissile Inc..

Les crédits sont disponibles relativement à la dépense susmentionnée au poste budgétaire 1-02-590-00-419-00.

9.2 Reddition de comptes 2020 du Fonds Régions et Ruralité - Volet 2

2021-02-30

CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre le ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation et la MRC des Jardins-de-Napierville, nécessitant la production de différents rapports de la mise en œuvre relativement au fonds Régions et Ruralité volet 2, notamment une reddition de comptes annuelle en conformité aux modalités de l'entente.

CONSIDÉRANT QUE la reddition de comptes est conforme;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par M. Ronald Lécuyer, appuyé par M. Paul Viau et résolu unanimement :

D'ADOPTER le rapport d'activités et le bilan financier constituant la reddition de comptes 2020 du Fonds Régions et Ruralité – Volet 2 : Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC.

D'AUTORISER la transmission desdits documents au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

10. ENVIRONNEMENT

11. COURS D'EAU

12. INFORMATIONS

13. DIVERS

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

2021-02-31

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Jean-Guy Hamelin, appuyé par M. Robert Duteau et résolu unanimement:

QUE la séance soit levée à 20h08.

Yves Boyer
Préfet

Rémi Raymond
Directeur général et
Secrétaire-trésorier